# ***RPI des bords d'Arconce***
# ***Compte-rendu du conseil d'école n°1***

- **Date** : lundi 17 octobre 2022 - 20 h 30
- Lieu de la réunion : école de Lugny-lès-Charolles
- **Présents au conseil d'école** :

M. Bouillon, maire de Lugny-lès-Charolles
Mme Pilloux, représentante de la municipalité de Saint-Julien-de-Civry ;
Les représentantes des parents d'élèves élus : Mmes Brize et Degrange, titulaires, Mmes Jondet, Perrier et Trouillet, suppléantes ;
La directrice du RPI, Mme Chevalier-Danjoux
Les enseignants, Mme Barridon et M. Méline.

- **Personnes excusées** :

Mme Lemesre, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Charolles
M. Roux, maire de Saint-Julien-de-Civry
Mme Émorine, parent titulaire à Saint-Julien-de-Civry

## ◆ Résultats des élections des représentants des parents d'élèves (7 octobre 2022)

**Saint-Julien-de-Civry**, 2 postes à pourvoir
Taux de participation de 71,21%
4 candidates élues :
Mmes Brize et Émorine (titulaires),
Mmes Jondet et Perrier (suppléantes)

**Lugny-lès-Charolles**, 1 poste à pourvoir
Taux de participation de 70%
2 candidates élues :
Mme Degrange (titulaire),
Mme Trouillet (suppléante)

Concernant la composition des conseils d'école, il est à noter que nous n'avons actuellement pas de DDEN.

## ◆ Vote de la fusion des deux conseils d'école du RPI

En application de l'arrêté du 25 juillet 2011, chaque école doit organiser seule ses élections, y compris pour les écoles en RPI. Il y a donc en ce début de réunion deux conseils d'école présents dans la salle. Mais le texte prévoit que "plusieurs conseils d'école peuvent décider de se regrouper en un seul pour la durée de l'année scolaire, après délibération prise à la majorité des membres de chaque conseil, sauf opposition du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale". La direction des deux écoles du RPI étant assurée par une même personne, la question de la présidence d'un conseil d'école regroupé ne se pose pas. Il est donc proposé de fusionner les deux conseils d'école, pour conserver le mode de fonctionnement habituel du RPI des bords d'Arconce. La fusion des deux conseils d'école est votée à l'unanimité.

## ◆ Point sur la rentrée 2022

- Le RPI compte actuellement 64 élèves (27 à l'école de Lugny-lès-Charolles et 37 à l'école de Saint-Julien-de-Civry).
Cet effectif représente 46 familles, venant de 8 communes : Saint-Julien-de-Civry (19), Lugny-lès-Charolles (16), Changy (4), Prizy (2), Oyé (2), Saint-Germain-en-Brionnais (1), Charolles (1) et Nochize (1).

- Répartition dans les classes :
    * École de Lugny-lès-Charolles, une classe maternelle : 4 TPS - 9 PS - 8 MS - 6 GS soit 27 élèves avec Mme Aurélie Barridon.
    * École de Saint-Julien-de-Civry :
        ¤ 7 CP - 9 CE1 : 16 élèves avec Mme Carole Chevalier-Danjoux et Mme Sophia Rifad (décharge de direction, le lundi toutes les trois semaines).
        ¤ 11 CE2 - 7 CM1 - 3 CM2 : 21 élèves avec M. Didier Méline.

- La direction du RPI est assurée par Mme Chevalier-Danjoux.

- Personnel non enseignant : inchangé à cette rentrée. Deux ATSEM sont présentes le matin à l'école de Lugny-lès-Charolles, Mme Amandine Bonin et Mme Laurence Augagneur ; l'après-midi, Mme Augagneur est présente à l'école de la reprise à 14 h 30, et Mme Bonin de 14 h 30 à l'heure de fin des classes. (Suite à un accident de la vie courante, Mme Augagneur est actuellement en arrêt maladie et elle est remplacée par Mme Edith Clément.)

## ◆ Règlement intérieur des deux écoles

Cf. pièce-jointe. Il est voté à l'unanimité

## ◆ Projets et activités pédagogiques 2022/2023

La reprise des regroupements réguliers des classes du RPI est souhaitée par les enseignants.

- Sorties ou activités à domicile réalisées :
Un spectacle pour les élèves a été proposé à tous les enfants du RPI le vendredi 7 octobre, dans le cadre du festival « Sème ton cirque » organisé à Saint-Julien-de-Civry. Les entrées et le transport ont été pris en charge par l'Amicale des parents d'élèves.
À Lugny-lès-Charolles, la professeure d'éveil musical de l'école de musique intercommunale est venue le 12 septembre pour une intervention d'une heure auprès des enfants.
À Saint-Julien-de-Civry, les élèves de l'école se rendent régulièrement à la Médiagora Vert-Pré.

Un exercice incendie a été effectué à Saint-Julien-de-Civry le 22 septembre et à Lugny-lès-Charolles le 13 octobre.

- Activités programmées :
* École de Lugny-lès-Charolles
Le 20 octobre 2022, les enfants de maternelle se rendront au moulin de Lugny-lès-Charolles pour en faire la visite et y fabriquer du pain.
Le 15 novembre, des agents de la Communauté de Communes Le Grand Charolais viendront à l'école maternelle pour un atelier autour de la prévention et de la gestion des déchets ménagers.

* École de Saint-Julien-de-Civry
Le 21 octobre 2022, la classe des CE2/ CM participera au cross d'ELA qui aura lieu au collège de Charolles.
Les enseignants souhaitent mettre en place un projet avec les pompiers ayant pour thématique « apprendre à porter secours ».

* Les deux écoles souhaitent participer à la kermesse organisée par l'Amicale des parents d'élèves en proposant un petit spectacle réalisé par les enfants. La date et les modalités seront à définir avec le bureau de l'Amicale.

## ◆ Travaux et aménagement des locaux

- À Lugny-lès-Charolles :
* Le tableau d'affichage est situé côté mairie. Les parents viennent chercher leurs enfants de l'autre côté, par conséquent ils ne voient pas ce qui est affiché. Mme Barridon demande à ce qu'on en mette un du côté où les parents viennent. Demande acceptée par M. Bouillon.
* L'ordinateur du bureau montre de plus en plus de faiblesses. M. Bouillon s'en occupe.
* La mairie a pour projet de changer les matelas utilisés par les enfants pendant la sieste.

- À Saint-Julien-de-Civry :
* Pendant l'été, des travaux ont eu lieu dans la garderie pour consolider les fondations et les murs. Le sol de la garderie sera changé l'an prochain.
* Le problème de la fermeture du portail est de nouveau signalé.
* L'ordinateur de la classe de Mme Chevalier-Danjoux a eu un problème et a été pris en charge par ITD. Un devis a été envoyé à la mairie pour réparation.

## ◆ Bilan des coopératives scolaires

- Pour l'école de Lugny-lès-Charolles, il y avait 964,59 euros en caisse au 31 aout 2022.
- Pour l'école de Saint-Julien-de-Civry, il y avait 3013,52 euros en caisse au 31 aout 2022.
Les dépenses essentielles concernent l'adhésion à l'OCCE, l'assurance OCCE, le petit matériel utilisé pour les activités des enfants (bricolage, fête des mères et des pères). Les deux coopératives sont destinataires chaque année d'une subvention de leur mairie de 350 euros.

## ◆Questions diverses

Proposition de l'Amicale des parents de financer la venue d'un spectacle pour Noël.
La cantine va mettre en vente des calendriers et demande aux enseignants s'il serait possible de faire réaliser les dessins aux enfants. Demande acceptée par les enseignants.

Les enseignants rappellent que la collecte des stylos pour Terracycle continue. Chaque outil d'écriture envoyé rapporte un centime aux coopératives scolaires. Un nouveau flyer a été distribué aux familles.

La présidente du conseil d'école
Carole Chevalier-Danjoux